



## VILLE DE GONFARON

## CAISSE DES ECOLES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'an deux mille vingt deux et le 8 mars, la caisse des Ecoles de la commune de GONFARON s'est réunie à la mairie, à 17h15 sous la présidence de Thierry BONGIORNO, maire, président de la Caisse des Ecoles.*

Etaient présents : M. Thierry BONGIORNO, Mme Olga MARGARIA, Mme Patricia ROYER, Mme Aurélia MEURISSE, Mme Saleha DAIF, M. Tayeb OURAGHI

Excusés : Mme Céline MARTIN, Mme Habiba REHAB-BEKOUCHE, M Jean-Paul GIRARD

Secrétaire de séance : Saleha DAIF

Date de convocation : 04/03/2022  
Nombre de membres en exercice : 9

**Objet : Budget primitif 2022**

Monsieur le Président rappelle les termes du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu le 17 février 2022.

Il présente ensuite le budget primitif 2022 qui s'équilibre comme suit :

- dépenses de fonctionnement : 36 027.40 euros
- recettes de fonctionnement : 36 027.40 euros

Vu la note de présentation brève et synthétique annexée à la présente délibération, Après avoir délibéré, les membres présents adoptent à l'unanimité le budget 2022 de la caisse des écoles, tel qu'il vient d'être présenté.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme  
Le Président  
Thierry BONGIORNO

Envoyé en préfecture le 10/03/2022

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le 10/03/2022

ID : 083-218300671-20220308-0004\_01\_2022-DE

SLO

BP  
2022



Ville de Gonfaron

# Présentation brève et synthétique du budget 2022 de la Caisse des Ecoles de la ville de Gonfaron

Comité de la caisse des écoles du



# Sommaire

I.	Les recettes du budget de la Caisse des Ecoles de Gonfaron.....	3
	Evolution des recettes de fonctionnement de la Caisse des Ecoles.....	3
II.	Les dépenses du budget de la Caisse des Ecoles de Gonfaron.....	4
	Evolution des dépenses de fonctionnement de la Caisse des Ecoles.....	5
III.	Le budget 2022 de la Caisse des Ecoles.....	6
	Les recettes de fonctionnement.....	6
	Les dépenses de fonctionnement.....	7
	Informations diverses.....	8

## I. Les recettes du budget de la Caisse des Ecoles de Gonfaron

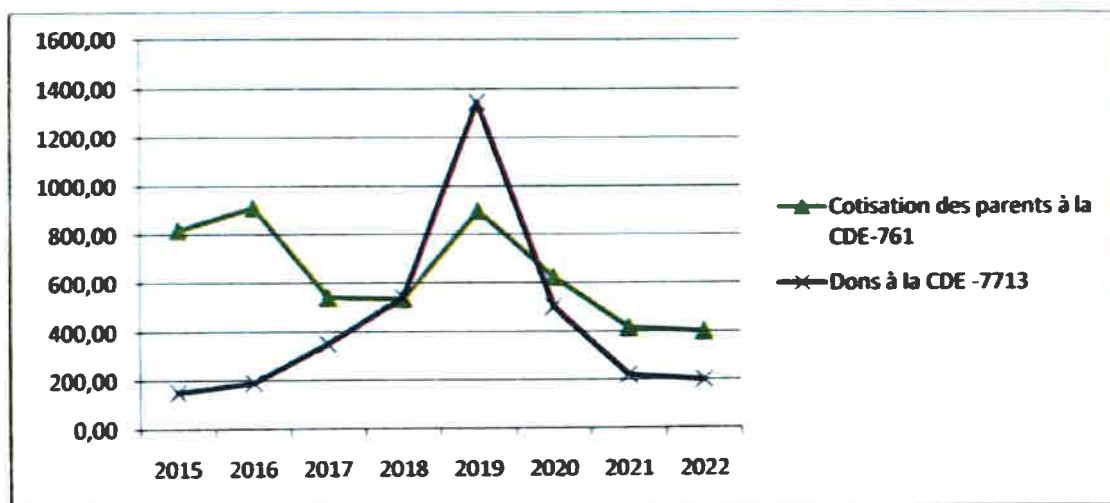
Les recettes du budget de la Caisse des Ecoles sont constituées par trois ressources :

- La subvention versée par le budget de la commune. Cette recette est inscrite au chapitre 74,
- Les cotisations des parents à la caisse des écoles. Cette recette est inscrite au chapitre 76,
- Les dons versés à la CDE par les administrés. Cette recette est inscrite au chapitre 77.

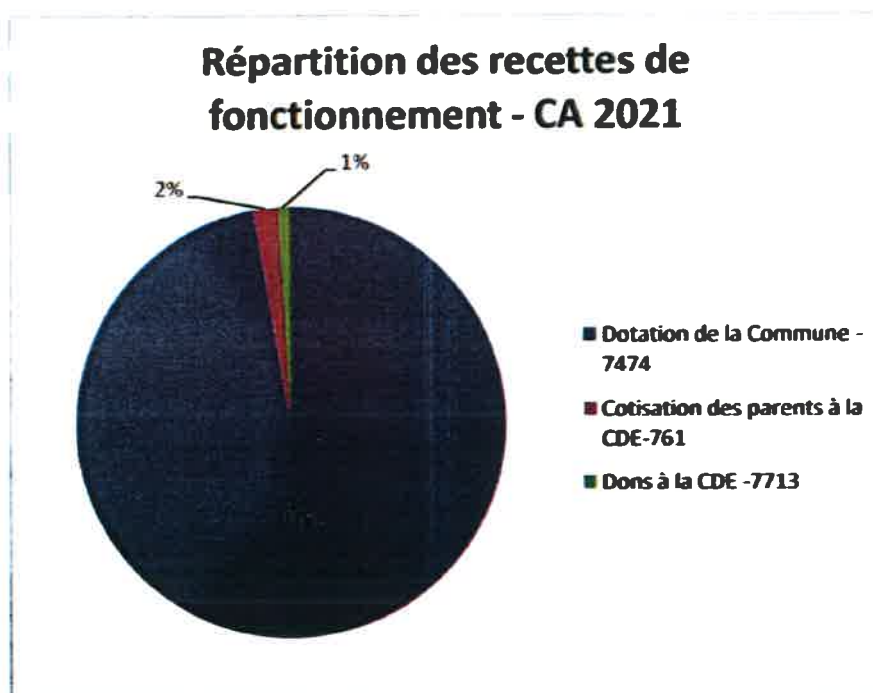
Les participations des parents, ainsi que les dons peuvent donc être très variables d'une année sur l'autre. Il convient donc d'être particulièrement prudent lors des inscriptions budgétaires.

### *Evolution des recettes de fonctionnement de la Caisse des Ecoles*

Les recettes de fonctionnement de la CDE sont particulièrement variables d'une année à l'autre. Notamment les dons des particuliers et les cotisations des parents. Le graphique ci-après montre l'évolution des recettes de fonctionnement de 2015 à aujourd'hui, hors subvention de la commune.



Il est à noter que la subvention de la commune a été moindre en 2021, en lien avec un excédent à reporter important liée à une baisse d'activité des écoles, notamment des sorties scolaires.

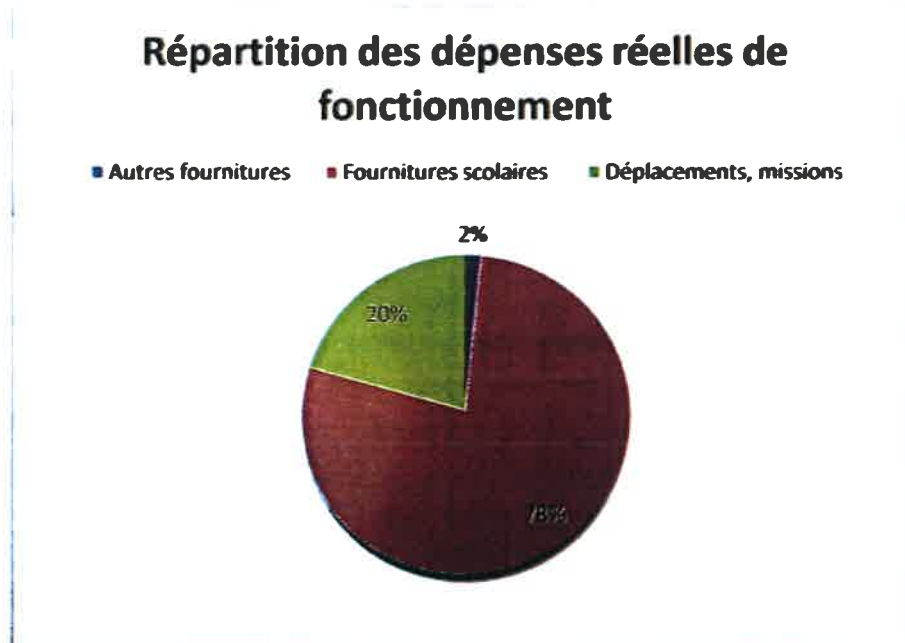


## II. Les dépenses du budget de la Caisse des Ecoles de Gonfaron

Les dépenses du budget de la caisse des écoles sont réparties en trois catégories :

- Les fournitures scolaires : constituées par l'achat de matériel scolaire (livres, cahier, jeux éducatifs, matériel d'écriture, de dessin...)
- Déplacement/missions : couvrant les frais liés aux sorties scolaires pédagogiques.
- Autres fournitures : correspondant à l'achat de matériel de pharmacie (pansements, bandages, poches de froid ...)

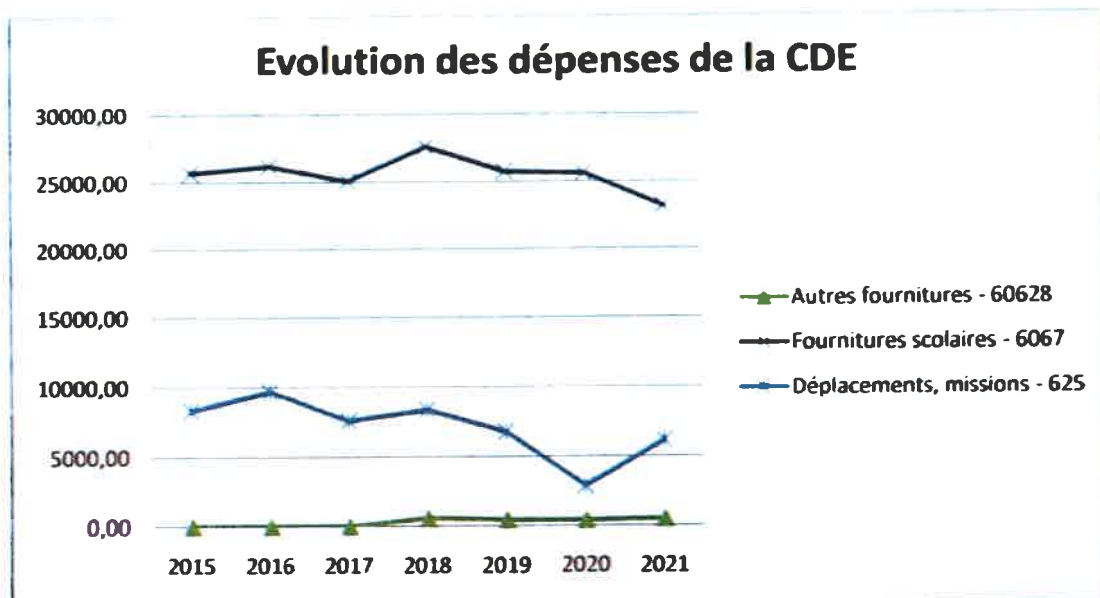
Au compte administratif 2021 la répartition des dépenses du chapitre 011 était la suivante :



#### *Evolution des dépenses de fonctionnement de la Caisse des Ecoles*

Les dépenses liées aux sorties scolaires sont en baisses depuis 2018, et ont subi une chute importante en 2020 liée à la crise sanitaire qui a engendré des annulations de sorties pédagogiques. En 2021 les sorties ont pu reprendre expliquant l'évolution positive de la courbe. A noter également une baisse de l'achat de fournitures scolaires passant en dessous de la barre des 25 000 €/an en 2021.

L'achat de fourniture de pharmacie reste stable depuis 2018.



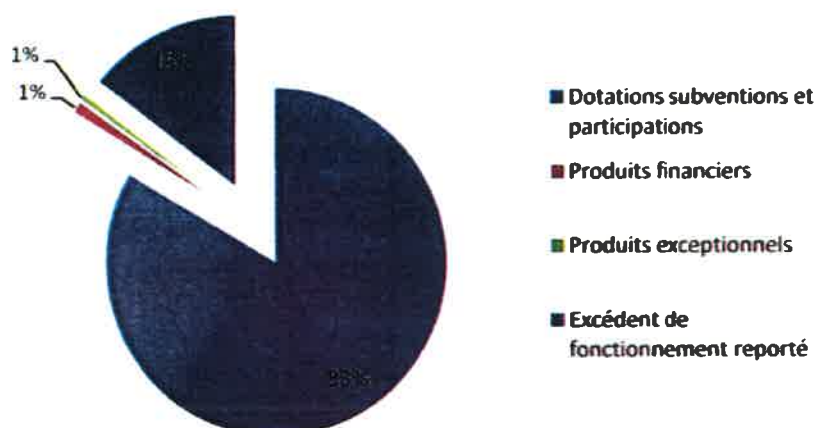
### III. Le budget 2022 de la Caisse des Ecoles

#### *Les recettes de fonctionnement*

Il est proposé aux membres de l'assemblée l'inscription les recettes suivantes au budget 2022 de la CDE, et de reprendre en R002 l'excédent de fonctionnement de l'année précédente soit 5327.40 € :

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	montant
74	7474- Dotations, subventions et participations	30100,00
76	761-Produits de participation	400,00
77	7713-Produits exceptionnels	200,00
002	002- Excédent de fonctionnement reporté	5327.40
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>36 027.40</b>

## FONCTIONNEMENT RECETTES CDE



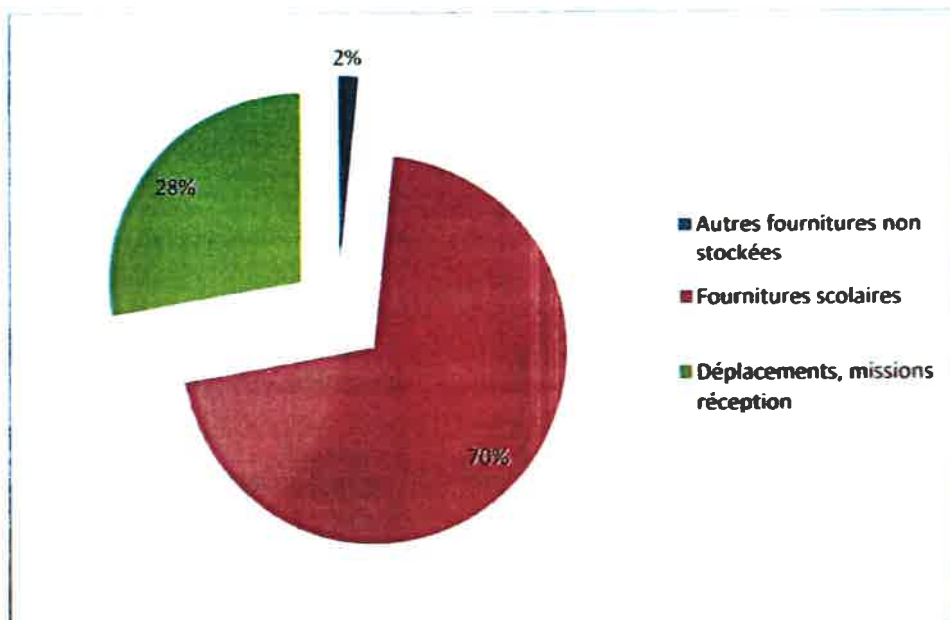
Comme indiqué lors du débat d'orientation budgétaire du 17 février 2022, la commune versera une subvention de 88 € par enfants inscrits dans les écoles en septembre 2021 (111 élèves en école maternelle et 231 élèves en école élémentaire) soit pour 342 enfants une subvention de 30 096 € arrondi à 30 100 €.

### *Les dépenses de fonctionnement*

Il est proposé aux membres de l'assemblée l'inscription des dépenses suivantes au budget 2022 de la CDE :

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	montant
11	60628 Autres fournitures non stockées	600,00
11	6067 Fournitures scolaires	25 427.40
11	625 Déplacements, missions réception	10 000.00
TOTAL DES DEPENSES		36 027.40





Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement de la CDE s'équilibrent à 36 027.40 €

### Informations diverses

La CDE ne comportant pas de personnel.  
La CDE n'effectuant pas de dépenses d'investissement, le budget ne présente pas de section d'investissement.  
Il n'y a pas d'emprunt non plus sur ce service.

Le Président  
  
M Thierry BONGIORNO